



United Nations Entity for Gender Equality and Empowerment of Women (UN Women)

Terms of Reference (TOR) – Special Services Assignment (SSA)

## INFORMATIONS GENERALES

**TITRE : UN (01) CONSULTANT PRINCIPAL POUR L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET « PROMOUVOIR LA RÉSILIENCE, L'AUTONOMIE ET LA COHESION SOCIALE ENTRE COMMUNAUTÉS HÔTES ET POPULATIONS DÉPLACÉES EN METTANT L'ACCENT SUR LES FEMMES ET LES FILLES DANS LE SUD-SOUDAN ET LE MALI »**

**Durée :** 45 jours

**Lieu :** Mali

**Type :** National

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les conflits et les déplacements de population touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles. La perturbation des moyens de subsistance, de la protection sociale, de la santé, de l'éducation et du logement entraîne une détérioration rapide de la situation des femmes et des enfants dont elles ont la charge, ce qui les rend vulnérables à l'insécurité alimentaire et aux violences de toutes sortes y compris l'exploitation.

Au Mali, la situation est encore compliquée par la nature de plus en plus prolongée de la crise depuis 2012 ; la durée moyenne des déplacements s'allonge, le nombre de personnes déplacées a augmenté de 40% en une année pour s'établir à 311 193 en octobre 2020, soit presque le record historique de juin 2013 qui était de 353 455 déplacées. Ceci met à rude épreuve les ressources et les infrastructures des zones d'accueil et exacerbe donc les vulnérabilités existantes au sein des communautés hôtes.

Les conflits traditionnels sont encore aggravés par de nouvelles menaces, notamment les chocs climatiques, les pandémies mondiales et une vague croissante de groupes extrémistes violents visant directement les droits des femmes. Ainsi, les femmes et les filles déplacées sont confrontées à des besoins distincts et à des vulnérabilités accrues en raison des crises et des déplacements. Bien que les situations de crise renforcent, perpétuent et accroissent l'inégalité entre les sexes, les contributions réelles et potentielles des femmes à l'assistance humanitaire et à la réponse aux crises, leur leadership en tant que premières intervenantes et leur rôle central dans la résilience et la réconciliation des communautés restent des atouts sous-estimés et sous-exploités.

En janvier 2016, ONU Femmes - l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes - avec le généreux soutien du gouvernement Allemand, a mis en œuvre un projet intitulé « Promouvoir la résilience, l'autonomie et la cohésion sociale parmi les populations déplacées et les communautés d'accueil en mettant l'accent sur les femmes et les filles au Sud-Soudan et au Mali » avec un budget de 3.000.000 euros.

Au Mali, le projet couvre les régions de Sikasso, Mopti et Gao qui sont les régions à forte concentration des populations déplacées internes et retournées à la suite de la crise multiforme que connaît le pays depuis 2012. Il a bénéficié d'une extension sans coût de 6 mois jusqu'au 30 juin 2020. La stratégie d'intervention du projet a permis de passer de 3 communes couvertes à la première année à 12 communes à la 4<sup>ème</sup> année. Un total de 12'200 bénéficiaires directs (dont 8'100 femmes) et 14'000 bénéficiaires indirects étaient ciblés.

Le projet a été mis en œuvre par ONU Femmes en s'appuyant sur les partenaires d'exécution que sont l'ONG Carrefour développement (CARD) ; l'ONG Groupe d'Animation Action au Sahel (GAAS-MALI) et l'ONG Cabinet de Recherche Actions pour le Développement Endogène (CRADE) qui interviennent respectivement à Sikasso, Mopti et Gao. Il cadre avec les objectifs de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, les Objectifs de Développement Durable (ODD) et contribue à la mise en œuvre du Plan de Réponse Humanitaire des Nations Unies. Dans ce cadre, il répond aux priorités édictées dans la Note Stratégique d'ONU Femmes tant au Mali qu'au Sud-Soudan et s'aligne sur le Plan stratégique global d'ONU Femmes.

Le dispositif de suivi-évaluation du projet a prévu une évaluation finale indépendante au Mali et au Sud-Soudan qui seront menées séparément à la fin du projet afin d'évaluer les performances, d'identifier les meilleures pratiques et de formuler les recommandations à suivre. Les deux rapports d'évaluation seront consolidés et soumis au bailleur par le lead (Sud-Soudan). Arrivé à terme en juin 2020, le projet doit faire l'objet d'évaluation finale en utilisant le Système global d'évaluation et d'analyse des rapports d'évaluation d'ONU Femmes (GERAAS). Toutes les évaluations d'ONU Femmes sont évaluées chaque année par rapport aux critères GERAAS et l'équipe d'évaluateurs doit donc être familiarisée avec les normes de qualité du GERAAS.

L'évaluation à ONU Femmes est guidée par des accords normatifs visant à tenir compte de la dimension genre et utilise le plan stratégique de l'entité comme point de départ pour identifier les résultats et les impacts attendus des projets et programmes et pour mesurer les progrès vers l'obtention des résultats.

La Politique d'évaluation d'ONU Femmes et la Stratégie d'évaluation pour transformer la vie des femmes et des filles 2018-2021 sont les principaux documents d'orientation qui définissent les principes et le cadre organisationnel pour la planification, la conduite et le suivi de l'évaluation à ONU Femmes. Ces principes sont alignés sur les normes et standards d'évaluation du Groupe des Nations Unies sur l'Evaluation (UNEG) et sur les directives éthiques de l'UNEG.

## DESCRIPTION DU PROJET

L'objectif du projet est de promouvoir l'autonomie et la cohésion sociale des personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) et de leurs communautés d'accueil, en mettant l'accent sur les composantes suivantes : (i) moyens de subsistance et opportunités de génération de revenus et (ii) prévention et réponse aux VSBG.

### Le projet a été mis en œuvre à l'aide de quatre stratégies clés, à savoir :

- Fournir aux personnes déplacées et à leurs communautés d'accueil des compétences professionnelles et générationnelles commercialisables ainsi que des compétences en matière de lecture, d'écriture et de calcul par le biais de formations informelles et de sessions de renforcement des compétences ;
- Faciliter l'accès aux ressources productives, y compris le financement et les kits de démarrage, pour permettre aux femmes de mettre en place des activités génératrices de revenus et des moyens de subsistance viables ;
- Sensibiliser et éduquer la communauté sur les droits des femmes et des filles contre les violences sexuelles basées sur le genre (VSBG), et permettre aux victimes des VSBG d'avoir accès à des services multisectoriels par le biais de voies de recours ;
- Identifier des activistes communautaires à engager dans un mécanisme de protection communautaire pour aider les survivantes à accéder aux services d'intervention essentiels qui leur sont offerts.

### Le projet avait deux résultats stratégiques, à savoir :

Résultats du projet	
Résultat 1 :	Les femmes et les filles vulnérables parmi les populations déplacées et leurs communautés d'accueil ont acquis des compétences génératrices de revenus et se sont engagées dans des activités de subsistance durables pour renforcer leur résilience.
Résultat 2 :	Le risque de violences sexuelles basées sur le genre est réduit au sein de la population déplacée et des communautés d'accueil.

Le premier résultat met l'accent sur la formation aux AGR et à l'entrepreneuriat. L'amélioration de l'accès aux moyens de production, y compris les kits de démarrage et les ressources financières, est recherché au niveau du résultat 2 qui soutient également les activités d'information sur les droits des bénéficiaires contre les VSBG, leur accès aux voies de recours et services adéquats de prise en charge.

L'appréciation des résultats est basée sur l'élaboration et l'utilisation d'un cadre logique comprenant l'état de mise en œuvre des activités et le niveau d'atteinte des indicateurs de processus et de résultats.

Quoiqu'on ne retrouve pas de théorie de changement clairement formulée dans le document du projet, il est aligné sur la Note Stratégique d'ONU Femmes et fournit des interventions pertinentes pour gérer les conflits et les crises humanitaires. A cet égard, l'équipe de consultant(e)s aura à reconstituer ou proposer une théorie de changement en se basant sur la chaîne logique des résultats et la stratégie de mise en œuvre du projet.

## **BUTS, OBJECTIFS ET UTILISATION DE L'EVALUATION**

L'objectif principal de cette évaluation finale est d'évaluer la réalisation des résultats du projet et la performance de l'intervention décrite ci-dessus.

Les objectifs spécifiques de l'évaluation sont les suivants :

- Analyser la pertinence de la stratégie de mise en œuvre et des approches du projet ;
- Évaluer l'efficacité organisationnelle dans la progression vers les résultats du projet ;
- Valider les résultats du projet en termes de réalisations et/ou de faiblesses par rapport aux résultats et aux produits ;
- Évaluer le potentiel de durabilité des résultats obtenus par le projet ;
- Documenter les leçons apprises, les meilleures pratiques, les réussites et les défis afin d'informer le travail futur d'ONU Femmes, du gouvernement allemand, des bénéficiaires et d'autres acteurs clés du projet dans le domaine de la résilience, de l'autonomisation économique et de la cohésion sociale, en se concentrant particulièrement sur l'autonomisation économique des femmes et la violence contre les femmes dans des contextes humanitaires et fragiles ;
- Formuler des recommandations concrètes pour les développements futurs des programmes et maximiser l'appropriation par les partenaires.

Les conclusions de l'évaluation informeront le travail futur d'ONU Femmes Mali dans le domaine de la réponse humanitaire et de la résilience, en particulier la lutte contre les VSBG. L'évaluation externe permettra d'identifier les leçons apprises, les meilleures pratiques et les défis du projet et contribuera grandement à l'élaboration des interventions programmatiques de suivi.

Les principales parties prenantes à l'évaluation sont les ministères (Promotion de la Femme, Solidarité et Action Humanitaire) à travers leurs services régionaux et locaux (Directions Promotion de la Femme, Développement Social), les ONG partenaires de mise en œuvre, les OSC, les autorités administratives et communautaires des zones concernées, les bénéficiaires. Les agences des Nations Unies (OCHA, WFP, FAO, UNDP, UNFPA) et le donateur (Allemagne) seront impliqués dans le processus d'évaluation compte tenu du partenariat stratégique et de la synergie d'actions nécessaires. L'évaluation doit promouvoir l'inclusion et la participation des acteurs en adoptant une approche méthodologique sensible à l'égalité des sexes et aux droits humains.

Les informations générées par l'évaluation seront utilisées par les différentes parties prenantes pour contribuer à la constitution d'une base de données sur les stratégies efficaces de réponse humanitaire et de résilience, en particulier en ce qui concerne l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles (EVAW) au Mali, et pour faciliter la réflexion stratégique et l'apprentissage d'ONU Femmes en vue de la programmation dans ce domaine.

## **CHAMP D'APPLICATION ET METHODOLOGIE DE L'EVALUATION**

### **CHAMP D'APPLICATION**

L'évaluation finale du projet sera réalisée par deux consultants/évaluateurs externes nationaux. Il est prévu qu'elle soit achevée en 45 jours ouvrables pour une durée maximale de six (6) mois à compter de la date de signature du contrat prévue en juin 2021.

L'évaluation couvrira toute la période de mise en œuvre du projet, de janvier 2016 à juin 2020 et les thématiques liées aux deux composantes (autonomisation économique des femmes, cohésion sociale, prévention et réponse

aux VSBG, résilience). L'évaluation sera menée au Mali, où le projet a été mis en œuvre, dans les régions de Sikasso, Mopti et Gao avec un déplacement auprès des communautés bénéficiaires du projet afin de collecter les données définies par le plan d'évaluation en tenant compte de l'évolution du contexte sécuritaire et sanitaire liée à la pandémie du COVID-19. Ces deux facteurs constituent les principales limites de l'évaluation.

## **METHODOLOGIE**

L'équipe d'évaluation proposera une méthodologie appropriée sur la base d'un processus participatif et produira les outils de collecte de données à annexer au rapport final. De manière explicite, l'évaluation sera menée en conformité avec les lignes directrices d'évaluation et les normes du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (GNUE), en particulier celles qui prescrivent l'intégration de la perspective des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans l'approche et le processus de l'évaluation.

Les produits de l'évaluation fournis par les évaluateurs seront revus et validés par le groupe de gestion de l'évaluation sur la base des critères du système d'analyse et d'évaluation des rapports d'évaluation d'ONU Femmes (Critères GERAAS) <http://www.unwomen.org/en/about-us/evaluation/decentralized-evaluations>.

### **Approche de l'évaluation :**

L'équipe d'évaluateurs doit adopter une approche participative et consultative garantissant une collaboration étroite avec les parties prenantes au projet. La méthodologie d'évaluation sera mixte (méthodes de recherche quantitative et qualitative et approches analytiques) afin de tenir compte de la complexité des relations entre les sexes et de garantir des processus participatifs et inclusifs qui soient culturellement appropriés.

L'équipe de consultant(e)s est censée reconstruire, valider et identifier les lacunes de la théorie de changement du projet et de son cadre de résultats. Les hypothèses doivent être testées, les liens entre les résultats du projet et les attentes expliqués de même que les raisons des écarts. L'équipe d'évaluation doit également identifier les défis et les lacunes dans la mise en œuvre du projet en vue d'une amélioration future. Ainsi, une éventuelle prochaine phase du projet bénéficiera des résultats.

L'équipe d'évaluation doit élaborer un cadre d'échantillonnage (zone et population représentées, justification de la sélection, mécanisme de sélection, limites de l'échantillon) et préciser comment elle tiendra compte de la diversité des parties prenantes dans l'intervention. L'équipe d'évaluation doit prendre des mesures pour garantir la qualité des données, la fiabilité et la validité des outils et des méthodes de collecte de données et leur sensibilité à l'égalité des sexes et aux droits humains ; par exemple, les limites de l'échantillon (représentativité) doivent être clairement énoncées et les données doivent être triangulées (recoupement avec d'autres sources) pour contribuer à garantir des résultats solides.

L'équipe d'évaluation pourra consulter le système de notation de qualité sur la prise en compte de l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes basé sur les critères UN-SWAP (United Nations System-Wide Action Plan on Gender Equality and the Empowerment of Women) : <http://www.uneval.org/document/detail/1452>.

L'indicateur de performance d'évaluation permet d'apprécier dans quelle mesure le rapport d'évaluation satisfait aux critères suivants :

- Le Genre est intégré dans la portée de l'analyse de l'évaluation et les indicateurs d'évaluation sont conçus de manière à garantir la collecte des données liées à l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes (Gender Equality and Women Empowerment).
- Le Genre est intégré dans les critères d'évaluation et des questions d'évaluation incluent spécifiquement la manière dont le Genre a été intégré dans la conception, la planification, la mise en œuvre de l'intervention et les résultats obtenus.
- La méthodologie, les méthodes et outils répondant au genre, et les techniques d'analyse de données sont sélectionnés.
- Les conclusions et les recommandations de l'évaluation reflètent une analyse comparative entre les sexes.

### **Critères et questions clés :**

Couvrant la conception et la mise en œuvre du projet, l'évaluation portera sur les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité du projet, d'égalité des sexes/droits humains et d'inclusion du handicap. Plus précisément, l'évaluation portera sur les questions clés suivantes réparties selon les critères de l'évaluation.

### **Pertinence**

A) Comment la conception du projet correspond-elle à la complexité des structures, des systèmes et des processus décisionnels nationaux ? B) Comment le projet reflète-t-il et s'aligne-t-il sur les plans stratégiques et les cadres normatifs nationaux ainsi que sur les obligations et les engagements internationaux du Mali dans le domaine de la résilience, de la lutte contre les VSBG et de l'action humanitaire ? C) La conception du projet est-elle basée sur une analyse de qualité, y compris une analyse basée sur le genre et les droits humains, des évaluations des risques, une analyse socioculturelle et politique ? D) Les stratégies programmatiques étaient-elles appropriées pour répondre aux besoins identifiés des bénéficiaires ? E) Dans quelle mesure les résultats du projet sont-ils compatibles avec les exigences des bénéficiaires en matière de promotion de la résilience, de l'autonomisation économique et sociale, de la coexistence pacifique et de la promotion de l'égalité entre les sexes ? F) Le projet a-t-il répondu aux besoins pertinents dans les zones cibles ? G) De nouveaux besoins plus pertinents sont-ils apparus, auxquels le projet devrait répondre ? H) Les parties prenantes se sont-elles appropriées le concept du projet ?

### **Efficacité**

A) Quels ont été les progrès réalisés en vue d'atteindre les résultats escomptés ? Quels sont les résultats obtenus ? B) Quelles sont les raisons de l'obtention ou de la non-obtention des résultats du projet ? C) Le projet dispose-t-il de mécanismes de suivi efficaces pour mesurer les progrès accomplis vers les résultats ? D) Quelle est l'influence du contexte et des circonstances spécifiques du pays sur l'obtention des résultats et l'efficacité opérationnelle ? E) Dans quelle mesure le projet peut-il s'adapter et réagir rapidement à des situations changeantes ? F) Le projet a-t-il obtenu des résultats imprévus, qu'ils soient positifs ou négatifs ? Pour qui ? G) Quelles sont les bonnes pratiques et les obstacles ou insuffisances rencontrés ? Comment ont-ils été surmontés ? H) dans quelle mesure les capacités des détenteurs de droits et d'obligations concernés ont-elles été renforcées ? I) Quels types de bonnes pratiques innovantes ont été introduites dans le projet pour obtenir des résultats en matière de résilience, de lutte contre les VSBG et l'action humanitaire ? J) Le projet a-t-il eu des effets complémentaires et synergiques sur les efforts plus larges d'ONU Femmes pour promouvoir l'autonomisation économique et sociale et la lutte contre les VSBG au Mali ?

### **Efficiences**

A) Les ressources (financières, humaines, soutien technique, etc.) ont-elles été allouées de manière stratégique pour atteindre les résultats du projet ? B) Les résultats ont-ils été fournis en temps utile ? C) Dans quelle mesure les parties prenantes et les acteurs concernés ont-ils été inclus dans la planification et la mise en œuvre du projet ?

### **Durabilité**

A) Dans quelle mesure le projet a-t-il pu contribuer efficacement à l'appropriation nationale des résultats du projet ? B) Quelle est la probabilité que les bénéfices du projet soient maintenus pendant une période raisonnablement longue après la fin du projet ? C) Dans quelle mesure le projet a-t-il identifié des partenaires stratégiques qui pourraient reprendre le soutien à la poursuite de l'action gouvernementale et non gouvernementale lorsque le projet arrivera à son terme ? D) Les institutions nationales/locales font-elles preuve d'un engagement de leadership et de capacité technique pour continuer à reproduire certaines activités du projet ? E) Dans quelle mesure la stratégie de sortie du projet a-t-elle été bien planifiée et réussie ? F) Dans quelle mesure ONU Femmes a-t-elle été en mesure de promouvoir la reproduction des succès du projet ?

### **Egalité des sexes et droits humains**

A) Dans quelle mesure les considérations de genre et droits humains ont-elles été intégrées dans la conception et la mise en œuvre du projet ? B) De quelle manière les acteurs locaux (leaders communautaires, traditionnels et religieux, jeunes, etc.) se sont engagés dans la lutte contre les VSBG, l'autonomisation économique et sociale et la protection des femmes des communautés hôtes et déplacées ? C) De quelle manière les services techniques ou autorités administratives locales ont pris en compte les besoins spécifiques de ces femmes en termes d'autonomisation et de protection ? D) Dans quelle mesure les initiatives et les mécanismes locaux mis en place ont favorisé la prévention des cas de VSBG et l'accessibilité des femmes des groupes cibles aux voies de recours ?

### **Inclusion du handicap**

La stratégie des Nations Unies accorde une place importante à la prise en compte de questions portant sur le handicap dans les évaluations de projet afin d'avoir une appréciation plus complète de leur mise en œuvre. A cet effet, l'évaluation cherchera à répondre aux questions suivantes : A) Les personnes handicapées, ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ? B) Si oui, de quelle manière le projet a-t-il contribué

à une prise en compte des priorités et à un changement de qualité de vie des personnes handicapées ? Quelles sont les barrières auxquelles les personnes handicapées ont dû faire face ?

Afin d'apporter une contribution aux domaines prioritaires de la future programmation, l'équipe d'évaluation posera également des questions relatives aux **leçons apprises** : A) Quelles sont les principales leçons apprises du projet ? Qu'est-ce qui a marché, qu'est-ce qui n'a pas marché et pourquoi ? B) Quels sont les principaux facteurs qui ont influencé l'atteinte ou la non-atteinte des résultats escomptés ? Quels sont les éléments de succès ou d'échec ?

Les questions ci-dessus sont préliminaires et devraient être révisées et affinées par l'équipe d'évaluation au cours de la phase initiale de l'évaluation, notamment les questions spécifiques à un projet d'action humanitaire en étroite consultation avec les principales parties prenantes. Sur la base de ces consultations, l'équipe d'évaluation élaborera une matrice d'évaluation qui comprendra les questions-clés, les critères d'évaluation, les indicateurs, les sources d'information à utiliser ainsi que les moyens de contre-référence. Compte tenu des conclusions de l'évaluation dans les domaines susmentionnés, l'évaluation devrait fournir des recommandations spécifiques sur les domaines prioritaires à prendre en compte dans les actions futures.

En outre, la méthodologie de l'évaluation prendra en compte le contexte sanitaire lié à la pandémie de COVID-19 dans le respect du principe de « Ne pas nuire » des Nations Unies. Les produits de l'évaluation dont le rapport de conception de la phase initiale feront l'objet de validation par les instances de gestion de l'évaluation.

## GESTION DE L'ÉVALUATION

Le groupe de gestion et le groupe de référence sont les deux structures de gestion de l'évaluation. Le processus sera dirigé par le Groupe de gestion qui fournit l'orientation globale et les conseils relatifs à la conduite de l'évaluation. Le Gestionnaire des tâches de l'évaluation sera responsable de la supervision quotidienne de l'évaluation pour la production d'un rapport de bonne qualité et en vue de minimiser les risques éventuels, qui pourraient survenir au cours du processus d'évaluation.

L'équipe de consultant(e)s est responsable en toute indépendance de la réalisation de l'évaluation et de la qualité des rapports en référence aux critères du GERAAS. Elle adresse les produits de l'évaluation directement au gestionnaire des tâches d'évaluation qui assure la bonne gestion de la qualité de chaque produit avec l'appui du Spécialiste Evaluation du bureau régional d'ONU Femmes.

Les aspects logistiques de l'évaluation (espace de bureau, soutien administratif et de secrétariat, télécommunications, photocopies de la documentation, voyages, ...) ainsi que la conception et la diffusion des outils de collecte de données seront sous la responsabilité de l'évaluateur.

ONU Femmes Mali appuiera l'organisation des différentes rencontres envisagées au cours du processus d'évaluation (facilitation pour la collecte de données, validation, diffusion ...).

### **Le groupe de gestion de l'évaluation :**

Le groupe supervise la gestion de l'évaluation et prend les décisions clés afin de s'assurer de la qualité des différents résultats de l'évaluation. Le Spécialiste Régional de l'Evaluation présidera le groupe de gestion, composé par l'Analyste Suivi Evaluation du bureau régional d'ONU Femmes, le Responsable Suivi Evaluation (gestionnaire de l'évaluation) et le chargé Suivi Evaluation d'ONU Femmes Mali et le responsable du projet au Mali. Le gestionnaire de l'évaluation assurera la gestion journalière du processus et entamera des consultations avec le groupe de gestion concernant les questions clés du projet. Les contributions des membres du groupe de gestion vont renforcer la qualité et la crédibilité de l'évaluation. Le groupe de gestion est responsable pour l'approbation des livrables.

### **Le groupe de référence de l'évaluation :**

Le groupe de référence est partie intégrante de la structure de gestion de l'évaluation et il est mis en place dans le but de faciliter l'inclusion des parties prenantes dans la conception et la définition du champ de l'évaluation, la contribution sur les différents besoins en informations, la qualité du travail tout au long du processus et la diffusion des résultats de l'évaluation. Il sera composé des parties prenantes clés, acteurs du projet à évaluer : les gestionnaires du projet, les représentants des donateurs, les représentants du système des Nations Unies, les représentants d'organisations non gouvernementales, les représentants des structures étatiques partenaires, etc.

Le Groupe de Référence consultatif examinera le projet de rapport d'évaluation et fournira des commentaires substantiels pour assurer la qualité et l'intégralité du rapport et participera à la réunion de validation du rapport d'évaluation final.

Dans les six semaines qui suivent l'achèvement de l'évaluation, ONU Femmes Mali a la responsabilité de préparer une réponse de la direction qui aborde les résultats et les recommandations afin d'assurer l'apprentissage futur et d'informer la mise en œuvre des projets pertinents.

## LIVRABLES

Le rapport d'évaluation devra être conforme aux critères GERAAS en termes de structure et de contenu ainsi qu'aux standards de qualité d'évaluation sensible au genre. La liste de contrôle de qualité du rapport d'évaluation du GERAAS servira de référence pour s'assurer de la conformité et garantir la qualité des livrables attendus.

### 1. Rapport initial de conception (livrable 1)

L'équipe d'évaluation proposera une méthodologie avec une matrice de l'évaluation et des instruments de collecte de données et un plan d'évaluation dans le cadre du rapport initial de conception. Ce dernier précisera la part qui revient à la revue documentaire, à l'observation, aux entrevues et discussions de groupe, sans oublier la participation des parties prenantes concernées. Un plan de travail et un calendrier de mise en œuvre seront également inclus dans le rapport. Le rapport initial, prenant en compte les outils de collecte adaptés au contexte de pandémie de COVID-19, sera examiné par le groupe de gestion et le groupe de référence de l'évaluation. Chaque groupe dispose de cinq jours ouvrables pour formuler et transmettre ces commentaires qui devront être pris en compte par l'équipe d'évaluation de façon satisfaisante avant la validation du document par le groupe de gestion.

#### • Présentation des résultats préliminaires et le pré-rapport (Jalon)

L'équipe d'évaluation animera une séance de présentation PowerPoint des résultats préliminaires, à la suite de la phase de collecte et d'analyse préliminaire de données. Ainsi, les constatations et tendances générales feront l'objet d'examen et d'échanges avec les membres du groupe de référence. Cette séance permet à ce stade de gagner en informations, commentaires et orientations avant d'approfondir et finaliser l'analyse de données et entamer la rédaction du rapport d'évaluation.

### 2. Rapport provisoire (livrable 2)

Il s'agit de la production et la mise à disposition de la première mouture de rapport complet d'évaluation, comprenant des constats, conclusions et recommandations énumérées selon un ordre de priorités et un lien logique, tout en faisant référence à la méthodologie, à la démarche de collecte et d'analyse de données, en ligne avec les paramètres GERAAS d'ONU Femmes. Ce rapport sera soumis pour examen et commentaires au groupe de gestion de l'évaluation qui dispose à cet effet de 5 jours ouvrables. Ces commentaires devront être pris en compte de façon satisfaisante par l'équipe d'évaluation avant la soumission du rapport au groupe de référence. Les contributions de celui-ci sont prises en compte dans les mêmes conditions que celles décrites ci-dessus pour le groupe de gestion. Les commentaires d'amélioration sont faits au regard du contenu attendu et des critères de qualité.

### 3. Rapport final d'évaluation (livrable 3)

Le rapport final d'évaluation, rédigé en langue française, sera considéré comme tel lorsqu'il aura pris en compte tous les commentaires reçus du groupe de gestion et du groupe de référence, et qu'il sera aligné aux paramètres GERAAS. Il devra être conforme à la structure de rapport final d'ONU Femmes et accompagné par les annexes tels que :

- Les termes de référence de l'évaluation ;
- Les outils de collecte des données (guides d'entretien, questionnaires) ;
- Une liste de réunions/consultations auxquelles l'équipe d'évaluateurs a assistés ;
- Une liste de personnes ou organisations avec lesquelles l'équipe d'évaluateurs s'est entretenues ;
- Une bibliographie des sources d'informations utilisées ;
- Toute autre information que l'équipe de consultants jugera utile pourra aussi être ajoutée.

NB. Le rapport final sera traduit après en anglais par ONU Femmes pour le donateur.

#### • Atelier de dissémination du rapport

Un atelier sera organisé avec tous les acteurs du projet en vue de présenter les résultats de l'évaluation

## DUREE ET CALENDRIER

La durée du contrat s'étend sur une période de six (6) mois à compter de sa date de signature. Les jours de travail facturés seront de 45 jours ouvrables. Le calendrier ci-dessous est indicatif et devra être ajusté à la signature du contrat :

Délais	Activités	Jalons/Livrables
Juin	Signature du contrat et lancement	
Juin	Proposition de rapport initial de conception (document méthodologique, outils de collecte de données, plan de travail)	Jalon : Rapport de conception provisoire
Juillet	Rencontres de cadrage avec le groupe de gestion et le groupe de référence de l'évaluation sur le rapport initial	
Juillet	Finalisation du rapport initial de conception	<b>Livrable 1</b> : Rapport de conception validé par le groupe de gestion (paiement 1ère tranche)
Août	Phase terrain (collecte de données)	
Août	Présentation des résultats préliminaires aux groupes de gestion et de référence	Jalon : Pré-rapport (Présentation Powerpoint des résultats préliminaires)
Septembre	Rédaction et soumission du rapport provisoire	<b>Livrable 2</b> : Rapport provisoire de l'évaluation validé par le groupe de gestion (paiement 2ème tranche)
Septembre	Rencontres avec le groupe de gestion et le groupe de référence de l'évaluation et feedbacks sur le rapport provisoire	Jalon : Rapport provisoire validé intégrant les commentaires du groupe de référence
Octobre	Finalisation et soumission du rapport final	<b>Livrable 3</b> : Rapport final de l'évaluation validé par le groupe de gestion (paiement 3ème tranche)

Tout paiement aura lieu après approbation des livrables par le groupe de gestion, qui en appréciera la qualité conformément aux paramètres GERAAS : <http://www.unwomen.org/en/about-us/evaluation/decentralized-evaluations>

### Les tranches de paiement sont prévues comme suit :

- 25 % : après la validation du rapport de conception initiale
- 25 % : après la validation du rapport provisoire de l'évaluation
- 50 % : après la validation du rapport final d'évaluation.

## MANDAT DU/DE LA CONSULTANT(E) PRINCIPAL(E)



L'équipe d'évaluation sera composée de deux (2) consultant(e)s nationaux(ales) dont l'un-e est chef/fe de mission et l'autre l'assistant(e) au chef de mission.

Le/la consultant(e) principal(e) est le/la chef(fe) de mission responsable des livrables à ONU Femmes Mali. Il/Elle aura pour mandat de produire le rapport final de l'évaluation et de participer aux rencontres prévues dans le calendrier indicatif établi. Il/Elle est appuyé(e) par un(e) consultant(e) national(e) qui l'assiste et travaille sous sa directive. Il/Elle jouit pleinement de son indépendance par rapport à ONU Femmes.

En outre, ONU Femmes recrutera une équipe de neuf (9) enquêteurs qui seront mis à la disposition des consultants pour les besoins de l'évaluation, notamment la collecte des données sur le terrain. Cette équipe sera composée d'hommes et de femmes ayant :

- un diplôme d'au moins Bac+2 en sciences sociales, statistiques ou autres disciplines connexes ;
- une expérience de travail en tant qu'enquêteur dans les zones d'intervention ;
- une maîtrise du français et au moins une langue locale dans les zones d'intervention.

## VALEURS / PRINCIPES

**Intégrité** : Faire preuve d'intégrité dans la défense et la promotion des valeurs de l'ONU Femmes dans les actions et les décisions, en lien avec le Code Conduite des Nations Unies.

**Sensibilité Culturelle/Valorisation de la diversité** : Faire montre de son appréciation de la nature multiculturelle de l'organisation et de la diversité culturelle du personnel. Avoir une vue internationale, apprécier les différences de valeurs et apprendre de la diversité culturelle.

## COMPETENCES DE BASE

- Suivi-évaluation de projets/programmes de développement
- Gestion Axée sur les Résultats (GAR)
- Genre et autonomisation de la femme
- Analyse de données quantitatives et qualitatives

## QUALIFICATIONS DU/DE LA CONSULTANT(E) PRINCIPAL(E)

Il/Elle doit avoir les compétences requises et les expériences suffisantes pour conduire une évaluation de projet. Précisément il ou elle doit :

- Avoir au moins un diplôme de Master 2 en sciences sociales ou toutes autres disciplines connexes ;
- Avoir au moins 7 années d'expérience dans les évaluations qualitatives et quantitatives de projets dont au moins 5 dans la conduite de missions d'évaluation de projets/programmes ;
- Avoir des connaissances spécialisées en méthodes de recherche quantitatives et qualitatives, y compris à distance ;
- Avoir mené des évaluations similaires dans les zones de conflits/post-conflits ;
- Avoir une excellente capacité d'analyse, d'animation et de communication avec un large éventail de parties prenantes ;
- Avoir de bonnes connaissances sur les questions relatives à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, la lutte contre les VSBG ; l'action humanitaire et les évaluations sensibles au genre
- La connaissance des questions relatives aux droits humains, de l'approche de la programmation fondée sur les droits humains et des mandats connexes au sein du Système des Nations Unies sera considérée comme un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (Zoom/MS Teams, Word, Excel, PowerPoint, ...).
- Excellente maîtrise du français, la maîtrise de l'anglais est un atout.

## PROCEDURES DE SOUMISSION DES OFFRES

Les consultant(e)s seront sélectionné(e)s sur la base des CV reçus (shortlist). Les candidat(e)s seront évalué(e)s sur la base des critères techniques. Il sera demandé aux candidat(e)s pré-sélectionné(e)s de partager un rapport d'évaluation similaire qui sera évalué en utilisant la grille GERAAS. La phase finale du processus de sélection sera les entretiens avec les candidat(e)s.

Pour les candidat(e)s finalement retenu(e)s, ONU Femmes appliquera la grille des honoraires journaliers des consultants établie selon les niveaux de classification, de qualification et d'expérience.

**N.B.** Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Seul(e)s les postulant(e)s retenu(e)s seront informé(e)s.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont encouragé(e)s à soumettre un CV et le formulaire P11 (à télécharger à l'adresse <https://www.unwomen.org/fr/about-us/employment>

Aussi, par mesure de précaution face à la maladie de COVID-19, les RDV téléphoniques seront privilégiés pour les échanges prévus tout au long du processus.

A noter que les consultant(e)s ne sont pas pris(es) en charge par la Clinique des Nations Unies en cas d'infection.